

Par décret en date du 15 novembre 1982 sont nommés membres de la commission instituée par l'article 87 de la loi n°82-652 du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle

M. Galabert conseil d'État, président,

M. Durand-Viel maître des requêtes au conseil d'État, suppléant,

En tant que représentant de l'assemblée nationale,

M. Shreiner et Badet suppléants,

M. Hage et Mme Jacquaint suppléants.

